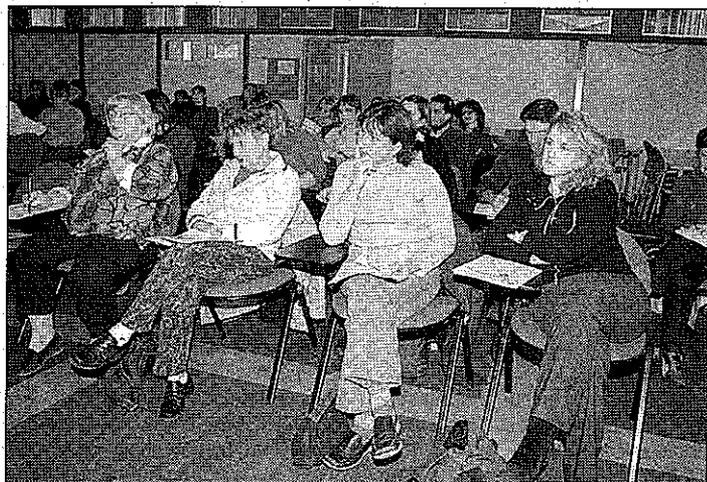


## VERS UN ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS

# « Prendre conscience de sa valeur »



Le président du syndicat national des professionnels infirmiers, Thierry Amouroux, et Thierry Munini, du syndicat national des infirmiers libéraux ont dit « la nécessité » de la création d'un ordre des infirmiers.

Elles étaient plus d'une quarantaine d'infirmières réunies hier après-midi à l'hôpital. Dans son tour de France des centres hospitaliers, Thierry Amouroux, président du syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI) s'est arrêté à Orange. Depuis plus d'un an, les professionnels de la santé sont mobilisés autour de la création d'un ordre des infirmiers, comme il existe un ordre des médecins, des avocats, des podologues... « L'objectif est d'avoir une structure qui rassemble l'ensemble des infirmières de France pour que la profession soit reconnue.

*Elles sont au centre de tous les soins or on les consulte rarement. Elles subissent les évolutions sans avoir un mot à dire »* explique M. Amouroux. A ce jour, 31 associations et syndicats professionnels se sont déjà unis pour la fondation d'une telle instance qui regrouperait les 450 000 infirmières françaises. « *Jusqu'ici, nous n'avons pas réussi à fédérer ce corps de métier qui numériquement est le plus important du secteur santé. L'ordre permettrait la cohésion des infirmières et la défense de la qualité des prestations qu'elles délivrent au public...*

*L'infirmière doit se prendre en valeur, c'est-à-dire prendre pleinement conscience de sa valeur ».* La région Paca compte plus de 40 000 infirmières. Au fil des huit réunions organisées dans différents départements, dont deux dans le Vaucluse, Thierry Alberti, président d'un groupement pour la création d'un ordre infirmier Paca, dit sentir « *la mobilisation des infirmières. Car il est difficile de faire valoir notre travail* ». Même sentiment du côté des infirmières libérales. « *Nous avons besoin d'un ordre dynamique qui fasse évoluer la profes-*

*sion. Le projet de loi Berland va organiser le transfert de compétences sanitaires et face à cela on est obligé de s'organiser* », note Thierry Munini, représentant le syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux. Le 27 janvier prochain à Paris seront organisés les états-généraux nationaux à l'hôpital Sainte-Anne auxquels participera le ministre de la Santé, Xavier Bertrand. « *A trois reprises indique M. Amouroux, il s'est dit favorable à la création d'un ordre national des infirmiers* ».

**Eu. M.** ■